

UN SANS-ABRI SUR CINQ A MOINS DE 25 ANS

Publié le 10 octobre 2022



par Laetitia Theunis

« Il y a un an ou deux, un appartement avec une chambre était à louer pour environ 430 euros. Quand on a un revenu d'intégration sociale, ou un revenu limité, comme c'est le cas de nombreux jeunes, et qu'on ne peut pas payer la garantie locative, il faut encore faire un prêt. Mais on sait qu'on n'a aucune chance face à 30 autres personnes qui ont un salaire et un boulot. Le marché immobilier privé, c'est une catastrophe », explique un travailleur de terrain. Son témoignage a été collecté par les équipes de recherche du [groupe 'Sociaal Werk en Sociale Pedagogiek'](#) (Ugent), [LUCAS](#) (KU Leuven) et [CIRTES](#) (UCLouvain) dans le cadre d'une étude sur le sans-abrisme chez les jeunes âgés de 18 à 25 ans réalisée à l'initiative de la [Fondation Roi Baudouin](#).

« Leur situation d'errance résulte d'une succession d'événements de vie négatifs (comme avoir quitté l'école sans qualifications, ce qui complique leur recherche d'emploi et de logement stables), combinés à des mécanismes d'exclusion sociale, comme le fait que les logements, tant privés que sociaux, leur sont inaccessibles. Un travail préventif, une approche sur mesure et des solutions de logement et de prise en charge adéquates sont autant de leviers à mobiliser », résumant les chercheurs.

De nombreuses jeunes femmes belges

Parmi les 6.286 personnes sans-abri et sans chez-soi dénombrées fin 2020 et fin 2021 dans neuf

viles et régions du pays, 1.208 ont entre 18 et 25 ans – soit près d'un adulte en errance sur cinq. Et parmi cette catégorie d'âge, 4 sur 10 (38,9 %) sont des femmes. « C'est un chiffre sensiblement plus élevé que pour les adultes de plus de 26 ans, où les femmes comptent pour 29,4 % des sans-abris », notent les chercheurs.

Les jeunes adultes sont principalement (66,1 %) des isolés sans enfants. Mais pour 16 % d'entre eux, un ou plusieurs enfants sont directement impliqués dans leur situation.

La plupart des jeunes sans-abris (67,0 %) sont de nationalité belge. Ensuite, les nationalités les plus fréquentes sont afghane (14,6 %), slovaque (8,1 %), syrienne (5,2 %), marocaine (19,5 %) et roumaine (5 %). La plupart ont un droit de séjour temporaire, mais près d'un jeune adulte en errance sur 10 est en séjour illégal.

Un jeune adulte en errance sur deux (51,6 %) fait appel au revenu d'intégration sociale. Alors qu'un sur huit a un emploi fixe ou temporaire, et un sur cinq n'a aucun revenu.

QUI SONT CES JEUNES ADULTES ?

Profil



hommes

60,8%



nationalité belge

67%

Ménage



isolé(e) sans enfants

66,1%



au moins 1 enfant directement impliqué

16%

Revenu



20,8%

aucun revenu



11,3%

revenu du travail



51,6 %

RIS

Aide sociale



74,3

accompagnement actif CPAS

Santé (suspicion de)



39,5%

aucun problème de santé



23,1%

problèmes de santé mentale



17,7%

assuétudes



13%

handicap mental

Profil des jeunes sans-abri de 18 à 25 ans © Fondation Roi Baudouin / UCLouvain / KULeuven / Ugent

Sans-abrisme caché

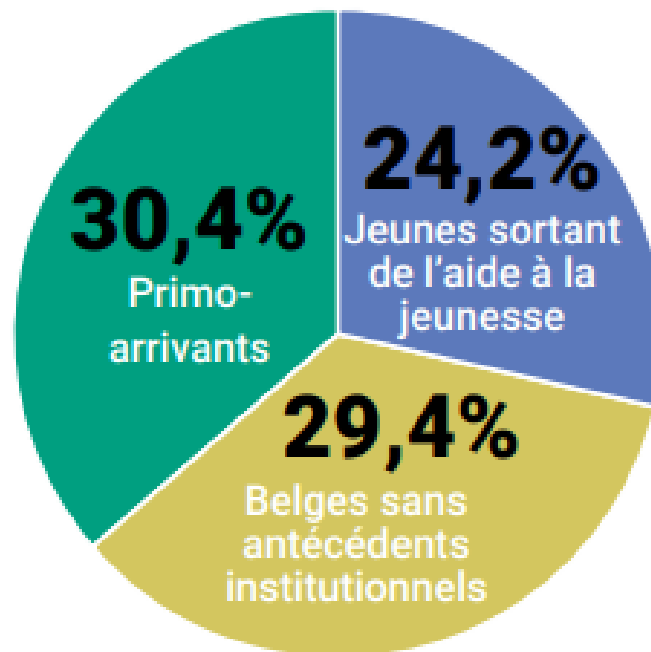
Le sans-abrisme et l'absence de chez-soi prennent de multiples visages. Il peut s'agir d'un adolescent avec des antécédents dans l'Aide à la jeunesse qui dort sur un canapé chez des amis. Mais aussi une jeune famille en proie à des difficultés financières qui séjourne dans un logement de

transit. Ou encore une jeune femme qui reste plus longtemps que nécessaire dans un établissement psychiatrique parce qu'elle n'a nulle part où aller.

Près d'un jeune en errance sur deux (45,9%) vit dans une situation de sans-abrisme caché, contre un sur trois (30,8%) chez les plus de 26 ans. C'est-à-dire qu'ils sont hébergés temporairement chez des membres de leur famille ou chez des amis.

Lors du dénombrement, seuls 3,8 % des jeunes sans-abris dormaient en rue. « Dès lors les jeunes adultes que nous voyons dans l'espace public ne constituent que la partie émergée de l'iceberg », insistent les chercheurs.

A noter également que « 114 jeunes adultes (9,5 %) séjournaient dans un logement non conventionnel le jour du dénombrement. 27 d'entre eux logeaient sous tente, 27 autres dans un squat, 20 dans un logement sans bail et 8 dans un logement sans équipements de base (pas de cuisine ni de sanitaires). 10 jeunes adultes passaient la nuit dans une voiture ou un camion. »



Trois types de jeunes apparaissent dans le groupe hétérogène des jeunes adultes en errance. Quand on les compare, on constate que certaines situations de logement et certains profils sont plus fortement marqués pour chacun de ces groupes. Ainsi, les 'jeunes sortant d'une institution d'aide à la jeunesse' résident plus souvent en foyer d'hébergement, en séjour temporaire et en institution. Les 'Belges sans antécédents dans différentes institutions d'aide' vivent surtout chez des membres de la famille ou des amis. En revanche, les 'primo-arrivants' vivent plus souvent dans un lieu non conventionnel et risquent plus

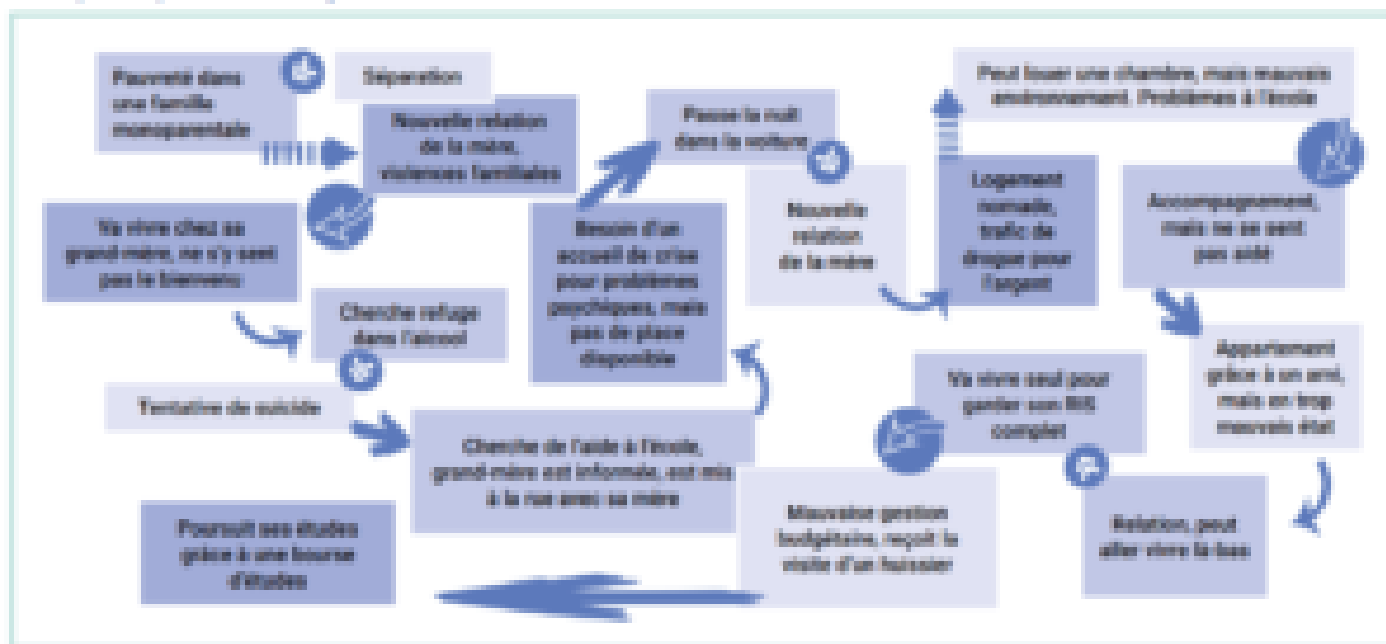
souvent de perdre leur logement © Fondation
Roi Baudouin / UCLouvain / KULeuven /
Ugent

Conflit avec la famille ou les amis

« La situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi dans laquelle se trouvent les jeunes adultes ne peut être dissociée de leur parcours de vie. Leurs trajets sont une succession d'événements de vie délétères (violence, assuétude, parents vivant dans la pauvreté, parcours migratoire traumatisant...), combinés à des mécanismes structurels d'exclusion sociale, comme l'inaccessibilité à un logement, la pauvreté structurelle, la reproduction des inégalités sociales dans l'enseignement. »

C'est surtout à la suite d'un conflit avec la famille ou avec des amis (37,4 %) que les jeunes adultes perdent leur sécurité de logement. « Viennent ensuite les problèmes relationnels (15%). D'autres causes fréquentes sont l'immigration (11,2%), la sortie d'une institution (11,1%), les expulsions (10,4%) et les problématiques psychiques (10,2%). Les récits des jeunes démontrent qu'il est impossible d'identifier des liens de causalité linéaires et que leur parcours de vie est complexe, tumultueux et violent. »

Exemple de parcours d'un jeune en errance



Exemple de parcours de vie d'un jeune sans-abri © Fondation Roi Baudouin / UCLouvain /
KULeuven / Ugent

De l'analyse à l'action

Sur base des besoins et des attentes identifiés par les jeunes en errance et leurs accompagnateurs, « il est crucial d'opter pour une approche spécifique de ces jeunes, tenant compte de leur phase de développement psychique. Ils ont besoin de soutien et d'un espace d'expérimentation, et ils doivent pouvoir faire des erreurs. Il est nécessaire d'assurer une transition et une continuité dans la prise en charge, de même que diminuer la pression et instaurer des liens de confiance durables. »

« Il faut mettre en place un accompagnement intensif par un seul accompagnateur et créer des leviers intersectoriels qui peuvent aider à mieux soutenir et orienter les jeunes. Aussi, des solutions temporaires et structurelles sur mesure, combinant logement et prise en charge, s'avèrent cruciales. Ces solutions doivent permettre d'améliorer l'accès des jeunes adultes au marché du logement social et privé. Enfin, les jeunes adultes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi constituent un public extrêmement diversifié. Une approche orientée sur leur univers de vie et

sensible à la dimension de genre est requise », concluent les chercheurs.